

Le Lycée Polyvalent Paul LANGEVIN propose une section européenne anglais **sous réserve d'affectation en 2GT dans l'établissement.**

Pour postuler en section européenne, une aptitude et une motivation pour l'apprentissage des langues sont requises, ainsi que la capacité de supporter une charge de travail supplémentaire. La section européenne n'est pas une remise à niveau ni un cours de soutien. Une attention particulière sera également portée au comportement.

**Les élèves s'engagent sur la totalité de leur scolarité au lycée.**

**Outre l'horaire d'anglais du tronc commun, les élèves de la section bénéficient de 2 heures :**

- **1 heure d'anglais**
- **1 heure de discipline non linguistique (DNL) en histoire-géographie.**

Les enseignements en anglais et en DNL sont liés par un projet interdisciplinaire mis en œuvre chaque année par l'équipe enseignante impliquée dans la section.

L'établissement organise des activités culturelles visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la civilisation des pays anglophones, activités auxquelles les élèves de la section s'engagent à participer.

**Les élèves bénéficient d'une priorité d'inscription aux éventuels voyages scolaires** organisés par l'établissement en lien avec la langue anglaise (Erasmus, projets de mobilité individuelle par exemple).

**Particularités du baccalauréat : l'indication "section européenne anglais" est inscrite sur le diplôme du baccalauréat général sous certaines conditions.**

**Par ailleurs, les élèves ont la possibilité de passer les épreuves du CEL (Centre d'Examens des Langues) aux niveaux B2/C1 dans le cadre du Cambridge Certificate.**

Les dossiers complets sont étudiés par une commission souveraine. **L'élève obtiendra la réponse définitive vers la mi-juillet.** L'enseignement de la section européenne est incompatible avec l'option cinéma-audiovisuel.

---

**Documents à joindre obligatoirement au dossier de candidature :**

- **Fiche de candidature et coupon-réponse**
- **Bulletins de l'année en cours (3<sup>ème</sup>)**

Le dossier complet est à faire parvenir à l'établissement ***pour le 8 juin 2026*** :

- Par courrier : Bd de l'Europe – CS 10007 – 83514 LA SEYNE SUR MER Cedex
- Ou par mail : [ce.0830923c@ac-nice.fr](mailto:ce.0830923c@ac-nice.fr)